



**BNP PARIBAS**



# L'INFORMATION DE VOS REPRESENTANTS

## Lettre ouverte à Madame la directrice de région Ile de France Ouest

15/02/2021

**Idf Ouest**



**Sophie CREPEAUX**  
06 98 54 95 03



**Juan Antonio GONZALEZ**  
06 67 24 54 97



**Laura FELLAG**  
06 67 79 17 71



**Yannick MARGERIE**  
06 73 98 52 45



**Valérie VERMONT**  
07 64 35 74 48

Madame La Directrice,

Dans le cadre de votre webconf du 12 février 2021, à destination des salariés de notre région, nous vous remercions d'avoir eu le courage et la franchise de dire que les salariés allaient « encore souffrir pendant quelques mois », reconnaissant ainsi de facto la dégradation de l'état de santé des salariés de notre région, dégradation qui devrait donc encore perdurer comme nous le pensions aussi malheureusement.

A plusieurs reprises, alors que toutes les enquêtes internes (GPS, Pulse, Greeworking) l'ont confirmé, et en parfait accord avec vos propos, les élus CFDT vous ont alerté sur cette situation inacceptable. En qualité de représentante de notre employeur sur notre région, il appartient à la direction régionale IDF Ouest tout d'abord d'empêcher que cela se produise par l'adoption des mesures de prévention idoines.

Dernièrement, lors du CSEE exceptionnel du 5 février 2021 sur la mise en place du projet service client et du déploiement de solution contact, son socle technologique, nous vous avons notamment alerté vous direction régionale sur les risques psycho-sociaux inhérents à ce projet.

En contradiction avec les termes du rapport de l'expert mandaté par le CSEC en 2018, et sans étude d'impact préalable permettant d'étayer sa position, la direction régionale nous a répondu qu'il n'y avait pas de risques à ce jour. En conséquence, elle a refusé notre demande d'intégration de ces risques liés à l'introduction d'une nouvelle technologie dans les DUERP.

Pour rappel, les risques sont des dangers éventuels plus ou moins prévisibles qu'il vous appartient d'identifier, de qualifier par ordre d'importance et auxquels il vous appartient surtout d'apporter des mesures préventives et protectrices, tout cela en concertation avec les représentants du personnel.

Par ailleurs, en réunion de CSEE le 5 février 2021, l'ensemble des élus du CSEE se sont accordés pour vous demander un suivi de la charge de travail, les élus CFDT demandant pour leur part un vote en CSEE sur la désignation d'un expert extérieur pour évaluer la charge de travail dans notre région.

Pour permettre aux salariés de bénéficier du cadre légal et financier du télétravail depuis le début du confinement, nous avons demandé à la direction régionale de requalifier en télétravail le travail à domicile, notion juridiquement inexistante au regard de l'article L1222-9 du Code du Travail et de l'Accord National Interprofessionnel du 19 juillet 2005 signé par le MEDEF, organisation patronale.

Afin d'élargir le télétravail à un plus grand nombre de salariés, notamment dans les agences de taille réduite, nous vous avons proposé de créer des groupes de travail sur les activités essentielles dans notre activité ainsi que sur les activités pouvant être réalisées en télétravail à partir des fiches de postes métiers. La direction régionale IDF Ouest a systématiquement décliné nos propositions.

Par ailleurs, après nous avoir indiqué que vous n'étiez pas en mesure de nous remettre les cahiers des contrôles pratiqués sur le ménage et la désinfection par IMEX, nous avons été surpris d'apprendre que les contrôles effectués par les entreprises de ménage n'étaient pas jugés satisfaisants du fait du manque d'objectivité de ces entreprises sur leurs prestations qualifiées de satisfaisantes. Aussi, nous sommes dans l'attente des résultats complets de l'enquête sur le ménage menée auprès des directeurs d'agence.

En conclusion, et avec nos remerciements renouvelés pour avoir enfin reconnu la souffrance des salariés, du fait notamment de la dégradation de leurs conditions de travail, de l'intensification et de l'alourdissement de la charge de travail et de la charge mentale, nous vous demandons d'organiser dans les meilleurs délais un CSEE exceptionnel sur la santé des salariés, la charge de travail et le télétravail dans notre région.

Bien entendu, nous vous demandons de mettre à l'ordre du jour de ce CSEE un vote sur la désignation d'une expertise sur la santé particulièrement malmenée des salariés ces dernières années, d'une expertise sur la charge de travail des salariés de notre région ainsi que sur les modalités de déploiement du télétravail pour tous.

Dans l'attente de votre retour, nous vous demandons de nous communiquer l'intégralité des résultats des dernières enquêtes menées en matière de santé en 2018, 2019, et en 2020 (Greenworking, GPS, Pulse) pour notre région.

Bien cordialement.

Les élus CFDT au CSEE BNP PARIBAS IDF Ouest



[Retrouvez les obligations de l'employeur en cliquant ici](#)